



## VILLE DE SAINTE-ANNE

20.. – 20..

### DOSSIER D'INSCRIPTION À LA GARDERIE PERISCOLAIRE<sup>1</sup>

Cadre réservé au Service
Reçu le :
Par :
Saisi le :
Par :

#### DOCUMENTS À FOURNIR OBLIGATOIREMENT :

Pour toute inscription, veuillez retourner : (attention : le service ne fait pas de photocopies)

- Le dossier d'inscription dûment rempli et signé
- La fiche sanitaire ci-jointe dûment remplie et signée
- La photocopie du livret de famille (photocopie des pages concernant les parents et les enfants mineurs)
- La photocopie de la page des vaccins du carnet de santé (D.T.P. à jour obligatoire) avec le nom et prénom de l'enfant
- La photocopie de l'attestation d'assurance au nom de l'enfant pour l'année en cours
- La photocopie d'un justificatif de domicile (quittance, eau, électricité ou téléphone) de moins de 3 mois
- 2 photos d'identité

**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ ET L'INSCRIPTION NE SERA PAS PRISE EN COMPTE.**

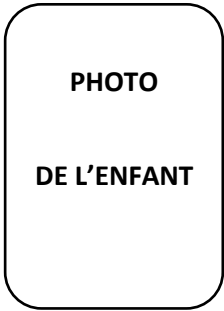
---

<sup>1</sup> Les informations recueillies sur cette fiche sont enregistrées dans un fichier informatisé par la direction de la régie scolaire pour traitement : inscription à la garderie périscolaire municipale. Elles sont conservées pendant l'année scolaire en cours.

Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et au Règlement Général pour la Protection des Données, vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, d'opposition au traitement et à la portabilité des données) en justifiant votre identité et en adressant votre demande : par courrier : Mairie de Sainte-Anne - Délégué à la protection des données - Hôtel de ville Place Schœlcher 97180 SAINTE-ANNE - par e-mail : [dpd@ville-sainteanne.fr](mailto:dpd@ville-sainteanne.fr)



## GARDERIE PERISCOLAIRE 20.. / 20.. FEUILLE DE RENSEIGNEMENT<sup>2</sup> À REMPLIR OBLIGATOIREMENT



NOM DE L'ÉCOLE :

\*L'astérisque signale les données obligatoires pour le renseignement du dossier de l'élève

### INSCRIPTION DE L'ENFANT (un dossier par enfant)

Nom\* .....Prénoms\* .....

Sexe : M  F

Né(e) le\* ..... / ..... / .....

Lieu de naissance\* (commune ou département / ou pays étranger) :

Niveau de classe : .....

Adresse : .....

Code postal\* : .....

Commune\* : .....

### RESPONSABLES DU FOYER DE L'ENFANT

Situation familiale : Marié (e)  Pacs(é)  Vie maritale  Divorcé(é)  Séparé(e)

Veuf(ve)  Célibataire

#### Responsable du foyer 1

Mère  Père  Autre

Nom .....

Prénom .....

Date de naissance ..... / ..... / .....

Adresse\* : .....

(si différent de celle de l'élève)

Code postal\* : .....

Commune\* : .....

Profession : .....

Nom employeur : .....

Tél. fixe .....

Tél. mobile .....

Tél. travail .....

E-mail .....

#### Responsable du foyer 2

Mère  Père  Autre

Nom .....

Prénom .....

Date de naissance ..... / ..... / .....

Adresse\* : .....

(si différent de celle de l'élève)

Code postal\* : .....

Commune\* : .....

Profession : .....

Nom employeur : .....

Tél. fixe .....

Tél. mobile .....

Tél. travail .....

E-mail .....

**Merci de contacter le Service enfance et loisirs en cas de changement de situation familiale, de domiciliation, de coordonnées (tél, e-mail...)**

<sup>2</sup>  En remplissant ce formulaire, j'accepte que les informations saisies soient traités pour le renseignement du dossier de l'élève.

En remplissant ce formulaire, Je n'accepte pas que les informations saisies soient traités pour le renseignement du dossier de l'élève.



## PERSONNE À APPELER EN CAS D'URGENCE ET/OU AUTORISÉE À PRENDRE L'ENFANT À LA GARDERIE

Nom : .....  
Prénom : .....  
Lien avec l'enfant : .....  
 À appelée en cas d'urgence  
 Autorisée à prendre l'enfant  
Adresse : .....  
Code postal : .....  
Commune : .....  
 Au moins un numéro de téléphone :  
Téléphone domicile : 0590 .....  
Téléphone portable : 0690 .....  
Téléphone travail : ..... poste : .....

## ASSURANCE DE L'ENFANT

Responsabilité civile : Oui  Non  Individuelle accident Oui  Non   
Compagnie d'assurance : .....  
Numéros de police d'assurance : .....

## AUTORISATION (À REMPLIR PAR LES DEUX PARENTS EN CAS D'ADRESSES DIFFÉRENTES)

Je m'engage à vous signaler tous changements modifiant les indications mentionnées sur cette fiche.

Date :

Signature :

Signature :

## AUTORISATION DE PUBLICATION DE L'IMAGE DE VOTRE ENFANT

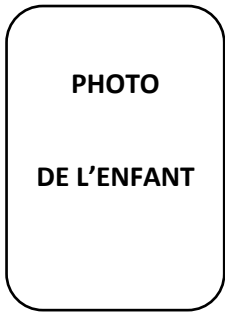
Je soussigné(e) .....

Autorise la publication d'images et vidéo de mon enfant dans la presse locale et nationale et sur les supports de communication de la Mairie (journal municipal, site Internet de la Ville, films, affiches, expositions...). La ville s'engage à ne pas en faire usage commercial.

Où

N'autorise pas la publication d'images et vidéos de mon enfant.

Fait à : ..... le ..... / ..... / .....



## VILLE DE SAINTE-ANNE FICHE SANITAIRE DE LIAISON

### ENFANT

Nom : ..... Prénom : .....  Garçon  Fille  
Date de naissance : ..... / ..... / ..... Lieu de naissance : .....  
Ecole : .....  MATERNELLE  ELEMENTAIRE  
Niveau de classe : .....

#### Responsable du foyer 1

Mère  Père  Autre

Nom .....

Prénom .....

Tél. fixe .....

Tél. mobile .....

Tél. travail .....

#### Responsable du foyer 2

Mère  Père  Autre

Nom .....

Prénom .....

Tél. fixe .....

Tél. mobile .....

Tél. travail .....

### I – VACCINATION : (SE REFERER AU CARNET DE SANTÉ OU AUX CERTIFICATS DE VACCINATIONS DE L'ENFANT)

VACCINS OBLIGATOIRES	OUI		DERNIER RAPPEL	VACCINS RECOMMANDES	NON		DATE
	OUI	NON			OUI	NON	
Diphtérie				Hépatite B			
Tétanos				Rubéole			
Poliomyélite				Coqueluche			
Ou DT polio				Autres (préciser)			
Ou Tétracoq							
B.C.G.							

Joindre un certificat de contre-indication du vaccin dans le cas où l'enfant n'a pas été immunisé par les vaccins obligatoires. Nota : le vaccin anti-tétanique ne présente aucune contre-indication



## II – RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

L'enfant doit-il suivre un traitement médical ? oui non

Si oui joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (dans leur boîte d'origine, avec la notice, et marquée au nom de l'enfant).

Attention : aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'enfant a-t-il déjà eu les maladies suivantes ?

Rubéole	Varicelle	Angine	Scarlatine	Coqueluche
<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Otite	Rougeole	Oreillons	Rhumatisme articulaire aigu	
<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	

## III - ALLERGIES

Médicamenteuse  oui  non

Asthme  oui  non

Alimentaire  oui  non

Autres  oui  non

Préciser la cause de l'allergie et la conduite à tenir :

.....  
.....

Indiquer les difficultés de santé (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation) en précisant les dates et les précautions à prendre.

.....  
.....

## IV – Recommandations utiles :

Préciser si l'enfant porte des lunettes, des prothèses auditives, des prothèses dentaires, etc... ?

.....  
.....  
.....

## V – Autorisation parentale

Je soussigné (e) .....

Responsable légal de l'enfant .....

Autorise les responsables de la garderie périscolaire à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires par l'état de santé de l'enfant.

Déclare exacts les renseignements portés ci-dessus

**Attention** : L'inscription aux garderies périscolaires implique le respect du règlement intérieur consultable sur le portail famille ou au pôle enfance et éducation.

Lu et approuvé

Date et signature



## VI – INSCRIPTION ET TARIFS<sup>3</sup>

### Option 1

ACCUEIL REGULIER	TOUTE L'ANNEE SCOLAIRE	
	MATIN 6H30 A 8H00	SOIR 16H15 A 17H30
Lundi		
Mardi		
Jeudi		
Vendredi		

Merci de cocher les jours de présence de votre enfant

### Option 2

ACCUEIL OCCASIONNEL	MATIN 6H30 A 8H00	SOIR 16H15 A 17H30
Ce choix d'option implique la réservation de la garderie en vous connectant sur votre <b>compte portail famille ou par écrit à Régie scolaire – enfance et loisirs au minimum 48h à l'avance</b>		

**Attention :** possibilités d'annulation ou de modification de vos réservations :

Sur le portail famille

Par écrit par mail à : [regiescolaire@ville-sainteanne.fr](mailto:regiescolaire@ville-sainteanne.fr), par courrier (Régie scolaire – Enfance et loisirs valette 97180 Sainte-Anne), ou à déposer au service Enfance et loisirs.

L'inscription aux garderies périscolaires implique le respect du règlement intérieur consultable sur le portail famille ou au pôle enfance et éducation.

Lu et approuvé

Date et signature

<sup>3</sup> Les tarifs sont fournis à titre indicatif, soumis au CM de



## REGLEMENT INTERIEUR DES GARDERIES PERISCOLAIRES

**PREAMBULE** : la commune met à la disposition des familles un service facultatif de garderie dans les écoles Rigobert ANZALA et Georges TROUPE.

### **I. HORAIRES – RETARD**

Les garderies sont ouverte de 6h30 à 8h00 et de 16h15 à 17h30.

En cas de reprise de l'enfant au-delà de la fin du service de garderie du soir, une majoration représentant le double du forfait sera facturée. La récidive entrainera l'exclusion de l'enfant.

### **II. INSCRIPTION**

La fréquentation ne pourra se faire qu'après inscription préalable pendant la campagne d'inscription précédant l'année scolaire en question. Cette inscription sera validée au vu d'un dossier d'inscription complet (fiche de renseignement, fiche de liaison sanitaire, attestation d'assurance de responsabilité civile et de garantie individuelle) déposé au bureau des écoles. Pour les inscriptions en cours d'année, le dossier complet devra être déposé au bureau des écoles au moins 3 jours avant la première utilisation du service.

### **III. RESERVATION**

Item

### **IV. TARIFS – PAIEMENT**

Item

### **V. ACTIVITES**

La garderie périscolaire est proposée dans les écoles Rigobert ANZALA et Georges TROUPE. La surveillance de la garderie périscolaire est assurée par le personnel municipal. Le nombre d'inscriptions maximum est limité à 30 enfants dans chaque lieu d'accueil. La priorité sera d'abord donnée aux enfants dont les deux parents travaillent puis à ceux dont au moins l'un des deux parents travaille, puis à ceux dont aucun parent ne travaille. Il est mis à disposition des enfants des jeux individuels ou collectifs adaptés à leur âge sous la surveillance du personnel.

### **VI. DISCIPLINE**

L'enfant fréquentant la garderie doit faire preuve de respect envers le personnel, les autres enfants, les lieux et le matériel. Il doit respecter les consignes de discipline formulées par le personnel de surveillance. Un enfant qui crée des troubles sérieux ou est notoirement indiscipliné, sera exclu après un premier avertissement notifié aux parents par écrit.

### **VII. TRAITEMENT MEDICAUX - SOINS**

Aucun médicament ne peut être reçu ou donné dans le cadre des garderies. Le personnel n'est pas habilité à distribuer des médicaments, l'exception des enfants bénéficiant d'un PAI



qui devra être élaboré des l'inscription entre la mairie et les parents (le protocole d'accord médical devra préciser les services fréquentés par l'enfant).

Les parents autorisent le personnel à prendre toute mesure urgente en cas d'accident survenu à leur enfant. Dans la mesure du possible, les parents sont prévenus par téléphone de tout évènement important concernant la santé de leur enfant.

Lu et approuvé

Date et signature